LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 14.627 — QUARANTE-DEUXIÈME ANNEE — **JEUDI 22 FÉVRIER 1917**

LE NUMÉRO **5** CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : **1 fr.** — Réclames : **1.75.** — Faits divers : **3 fr.**
Après Chronique Locale, la ligne : **5 fr.** — Chronique Locale : **10 fr.**
Les Insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

Confiance et Illusion

Nous rappelions hier les bruyants et arrogants cris de triomphe poussés par toute l'Allemagne au lendemain des premiers succès de l'offensive de Verdun dans les derniers jours du mois de février 1916. Les Boches affectent sans doute aujourd'hui d'avoir oublié tout ce tintamarre assourdissant. Ils ne se souviennent plus d'avoir si insolemment annoncé le triomphe puisque le triomphe fut alors si loin de répondre à leur appel...

Mais ils n'ont pas renoncé à se déclarer sûrs de vaincre.

Que disent-ils en ce moment à propos de leur fameuse guerre sous-marine à outrance ? Ils se trouvent à peu près tous d'accord pour prétendre que les nouvelles méthodes appliquées, méthodes plus rigoureuses et plus meutrières que celles en usage jusqu'à ces derniers temps, auront pour effet certain de terminer la guerre au profit de l'Allemagne. Aux neutres qui s'indignent et qui protestent, les dirigeants et la presse de l'empire tiennent ce langage : « Ayez donc l'obligeance de patienter un peu ! Il est possible que la guerre sous-marine illimitée vous gêne et porte atteinte à vos droits. Mais ce ne sera que l'affaire de quelques semaines, car, en quelques semaines, nous réduirons l'Angleterre et ses alliés à notre merci. »

Le correspondant berlinois d'une agence américaine d'ailleurs germanophile traduit en un télégramme édifiant cette confiance générale de l'Allemagne dans l'action décisive de ses nouveaux sous-marins. « Dans tous les milieux, diplomatiques, navals ou militaires, on est, dit-il, absolument persuadé que les événements qui vont se produire pendant les quelques semaines à venir réaliseront largement les promesses de ceux qui sont responsables de la décision relative à l'accentuation de la guerre sous-marine. Je signale cette opinion comme étant en fait celle de toute l'Allemagne, je n'ai évidemment ni les moyens ni la capacité pour juger jusqu'à quel point on peut y ajouter foi. » Cependant, il conclut que, de l'avis de tous les Allemands, le succès n'est pas seulement certain, mais qu'il ne saurait tarder...

Et si les sous-marins ne suffisent pas à la tâche, on s'en remettra aux zeppelins !

A côté des Boches qui comptent sur la guerre sous-marine pour assurer la victoire prochaine de leur patrie, il y a d'autres Boches qui préfèrent compter sur la guerre aérienne. En même temps qu'elle fabriquait des sous-marins à grand rayon d'action, l'Allemagne mettait en chantiers de nouveaux monstres aériens dont on nous dit merveille. Et elle nous en menace avec fureur...

Il y a quelques jours, le représentant de l'aviation allemande a prononcé à l'ouverture de l'exposition aérienne de Berlin un grand discours où se trouve cette sensationnelle déclaration : « C'est dans les airs que se décidera l'avenir de la guerre, peut-être même l'offensive du printemps. Nous avons confiance dans notre suprématie. Aucune arme n'a été perfectionnée, dans cette guerre, autant que les aéroplanes. »

Les Boches sont donc pleins de confiance. Ils voient leurs nouveaux sous-marins s'enfoncer mystérieusement dans les flots et ils s'écrient : « Voilà la garantie de notre victoire ! » Ils voient leurs zeppelins géants s'élever majestueusement dans les airs et ils s'écrient encore : « Voilà la garantie de notre victoire ! » Leur victoire, c'est-à-dire la paix qu'ils réclament si impérieusement et depuis si longtemps : la bonne paix allemande.

Cependant, l'Allemagne ne peut pas ignorer que les Alliés ont, sur tous les fronts, des armées nombreuses et solides. S'illusionne-t-elle vraiment au point de croire qu'elle viendra à bout de ces armées par le moyen de quelques bombes ou de quelques torpilles ? C'est en tout cas une illusion dont nos braves soldats s'efforceront de la guérir...

CAMILLE FERDY.

UN COMPLOT CONTRE L'ANGLETERRE

A New-York, on arrête des espions allemands

New-York, 21 Février.

Hier soir, les agents de la Sûreté ont arrêté deux individus accusés d'avoir violé, la loi interdisant toute entreprise militaire contre un pays étranger.

Ces individus auraient conspiré pour se procurer des cartes, des photographies et les renseignements militaires relatifs à la Grande-Bretagne et à l'Irlande, qui ont été envoyés aux Etats-Unis et expédiés en Allemagne.

Une quinzaine de prétendus journalistes seraient alliés en Grande-Bretagne pour recueillir ces renseignements, les cartes auraient été tracées et les documents auraient été écrits à l'encre sympathique.

Suivant un journal new-yorkais la Sûreté américaine travaillait depuis plusieurs mois pour découvrir cette conspiration ayant été mise sur la voie par l'arrestation d'un Américain en Angleterre.

D'autre part, le *Matin* donne les précisions suivantes :

Le principal agent de l'Allemagne en Amérique, vient d'être pris fâcheusement la main dans le sac, deux de ses principaux collaborateurs Albert Sanders et Charles Wunnin-burg appartenant à un de ses journaux, le *Deutsche Journal* viennent d'être arrêtés par la police américaine, sur l'ordre des autorités fédérales pour actes caractérisés d'espionnage au détriment de l'Angleterre.

Ces deux soi-disant journalistes entretenaient en Angleterre une bande d'espions, chargés de se procurer tous les documents, informations, cartes, croquis, photographies ayant un intérêt militaire.

PROPOS DE GUERRE

Mercredi des Cendres

En passant hier sur le Prado, je me suis souvenu que c'était le Mercredi des Cendres.

Il fut un temps où ce mercredi-là était une fête pour Marseille. C'était avant la guerre, il y a une dizaine d'années, peut-être moins, peut-être plus. Dans les premières heures de l'après-midi on voyait apparaître entre une double rangée de chaises, un singulier cortège. Un gentleman en espadrilles, coiffé d'un invraisemblable « gibus », les talons battus par les pans d'une redingote démesurée, avait à son bras une jeune personne vêtue de blanc, le chef fleuri d'oranger, un rideau de lit sur le visage et des pieds immenses, des pieds d'homme à chaussettes de couleur.

Derrière ce couple dérisoire et nuptial venaient des seigneurs de moindre importance, costumés en Arabes, en toréadors, en mousquetaires gris. Oh ! ce mousquetaire gris comme sorti de quelque théâtre romantique de barrière, il était navrant ! Monté sur des bottes éculées, il étalait un pourpoint en guenille, des chausses sans forme ni couleur ornées de dentelles crasseuses et un feutre à plumes squelétique posé sur une perruque d'étoupe jaunâtre. Il marchait fièrement entre le toréador et un moine patibulaire.

Mais le roi de la fête était un gaillard en chemise, les jambes boudinées en un maillot rose singeant la chair, qui tenait sous son bras un vase de nuit maculé et à la main, comme le sceptre de cette royauté scatologique, un petit balai de latrines.

Cette saturnale crapuleuse parcourait jusqu'à la nuit le Prado, après quoi elle se disloquait et s'en allait faire l'esbaudissement et la joie des quartiers populeux où l'on buvait force pintes en mangeant des crêpes. C'était à peu près tout ce qui avait survécu du Carnaval marseillais, cette parodie, cependant que de chaque côté, Aix et Nice déployaient leurs girandoles et leurs chars savamment édifiés.

Hier, le Prado était tranquille, parcouru, ainsi que chaque jour, par la kyrielle des travailleurs indo-chinois un peu carnavalesques, mais respectables. La guerre a mis fin à la chienlit du Mercredi des Cendres ; pour l'honneur de notre cité, il s'en faut féliciter.

ANDRÉ NÉGIS.

935e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 21 Février.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Aucun événement important à signaler au cours de la nuit.

Le Service des Postes

Un projet de remaniement dans le départ et la distribution des courriers

Paris, 21 Février.

L'administration des postes étudie en ce moment un projet qui a pour but de remanier complètement les divers services de son exploitation dont le fonctionnement est gravement perturbé, non seulement en raison du manque de personnel, mais encore par suite des modifications apportées sur les différents réseaux de chemins de fer en ce qui concerne la marche ou la suppression de certains trains.

L'ensemble des récentes nouvelles dispositions militaires ont privé et vont, en effet, priver l'administration postale de six classes d'agents prélevés sur le contingent des employés les plus expérimentés en raison de leur âge.

D'autre part, également, l'administration ne dispose plus des trains nécessaires à la régularité ordinaire du trafic postal. Il est donc nécessaire aujourd'hui d'adapter ce trafic et l'échange des correspondances de toute nature aux obligations du moment. C'est ainsi qu'il faut s'attendre, dans un délai rapproché, à de nombreuses modifications dans les heures de départ et de distribution des courriers.

Ajoutons que le projet de réorganisation est encore à l'étude. Lorsque les directeurs des divers services intéressés se seront mis d'accord entre eux, les dispositions nouvelles qu'il comporte seront communiquées au public et appliquées.

IL Y A UN AN

Mardi 22 Février

Les Allemands prennent l'offensive entre Brabant-sur-Meuse et Herbébois. Ce sont les premiers combats de la bataille de Verdun.

Nous évacuons le bois et le village d'Haumont, le bois des Caures, Brabant, Samogneux, Ornes, Beaumont et replions notre front de la Wœvre.

Le colonel Driant est tué dans l'héroïque défense du bois des Caures.

LA GUERRE

Les Etats-Unis se préparent à la Guerre mais le Président Wilson espère l'éviter

L'ECHEC DU BLOCUS ALLEMAND

Paris, 21 Février.

La Commission de l'Armée a entendu une communication de M. Lachaud, sur l'organisation du front. Elle a décidé d'appeler l'attention du ministre de la Guerre sur une proposition de loi concernant la faculté d'option des fils d'étrangers nés en France votée le 25 décembre 1915.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 21 Février.

L'Allemagne a mobilisé toute sa population civile, femmes et enfants compris. Elle a enrôlé de force, dans ses usines, dans ses mines ou ses arsenaux, les habitants des pays occupés. Ainsi elle a pu renforcer ses unités combattantes et augmenter ses effectifs sur les fronts de bataille.

A l'heure même où elle se prépare à jeter pour un assaut qu'elle veut décisif toutes ses réserves, nous assistons à un redoublement de la campagne pacifiste.

Aux Etats-Unis, elle paraît gêner le président Wilson. En Angleterre, elle a ses échos jusqu'à la tribune du Parlement. Je ne veux pas parler du rôle qu'elle affecte en Roumanie et en Italie où tout au moins au sein du parti socialiste de ces pays. Mais plus que jamais, nous devons veiller à ces menées souterraines dont les origines sont souvent impures, qui risquent d'affaiblir notre volonté à l'instant critique.

La période d'attente anxieuse et de préparation ardente que nous traversons est propice à cet examen. Plus que jamais méfions-nous et plus que jamais demeurons fermes.

Il n'y a pas d'autre moyen de sortir de l'horrible guerre que de battre l'ennemi. M. Bonar Law l'a nettement déclaré aux quelques pacifistes impénitents. Mais il y a quelque chose de plus important encore à cette fière et juste réplique de M. Bonar Law, c'est la décision prise par le gouvernement britannique de reviser les cas d'exemption et de réformes et de faire un plus grand effort en vue de terminer la guerre le plus tôt possible.

L'Angleterre sait ce que la France a fait, ce qu'elle a souffert, ce qu'elle est prête à souffrir encore. Elle est trop loyale pour ne pas vouloir égaler nos sacrifices et trop clairvoyante pour ne pas comprendre que ceux-ci seront d'autant plus méritoires et plus féconds qu'ils seront immédiats.

MARIUS RICHARD.

La Mort de l'Aviateur Hauss

Paris, 21 Février.

Le maréchal des logis Hauss, l'un de nos plus récents « as », qui avait réalisé la rare performance d'abattre quatre avions en six jours, vient hélas de payer de sa vie sa magnifique vaillance. Dans un combat, il y a trois jours, il s'écroula soudain, en flammes, et vint s'abattre sur le sol.

Hauss avait 26 ans. D'abord cuirassier, il était entré dans l'aviation en septembre 1915. Après avoir été moniteur au Crotoy, puis à Ambérieu, il avait obtenu de passer sur avion de chasse. Il rejoignait le front le 1er décembre 1916 et remportait ses successives victoires le 27 décembre 1916, les 23, 24, 25 et 27 janvier 1917.

Ce dernier succès était partagé avec l'adjudant Belin, remarquable pilote évadé d'Allemagne qui était sur le point d'être cité au communiqué, lorsque la semaine dernière il était tué dans un duel aérien.

La Fin de la Guerre

M. Chamberlain annonce la victoire pour cet été

Londres, 20 Février.

M. Neville Chamberlain, directeur du Service civil national, parlant aujourd'hui devant les membres du Stock Exchange, a fait d'intéressantes déclarations. Après avoir fait ressortir les énormes responsabilités qui lui incombent, il a ajouté :

Il est certain qu'aucun homme ne peut résoudre le problème sans la coopération de la nation entière, c'est pour obtenir cette aide que je m'adresse au Stock Exchange.

Nous approchons rapidement d'un moment décisif de la campagne. Nous croyons que nous pouvons la terminer cet été.

Nous sommes certains de vaincre nos ennemis, à la condition de faire usage de toutes nos forces dans le grand conflit. Nous devons à la fois enrôler des hommes et pour l'armée et pour la fabrication des munitions, et pour la production des vivres, si nous ne voulons pas retarder l'heure de la victoire en perdant sur la mer ce que nous gagnons sur terre.

Les Emplois d'Inspecteurs des Finances et les Officiers et Soldats blessés

Paris, 21 Février.

Le ministre des Finances mettra au concours, en 1917, un certain nombre de postes d'adjoint à l'inspection générale des finances, qui seront exclusivement réservés aux officiers de l'armée active ou de complément, retraités, mis hors cadres ou reconnus inaptes au service militaire actif, par suite de blessures reçues ou de maladies contractées devant l'ennemi au cours de la guerre actuelle. Les sous-officiers, caporaux ou soldats, réformés numéro 1, dans les mêmes conditions, y pourront participer s'ils sont pourvus d'un diplôme de licencié en droit, ès lettres ou ès sciences.

Pour être admis à concourir les officiers doivent être pourvus d'un de ces diplômes, ou avoir satisfait aux examens de sortie de l'une des écoles suivantes : spéciale militaire, navale, polytechnique, forestière, Ecole centrale des Arts et Manufactures, supérieure des Mines, des Ponts et Chaussées et des Mines de Saint-Etienne.

Les candidats ne doivent pas avoir dépassé l'âge de 28 ans, à la date du 1er janvier 1917 et subiront une visite médicale constatant leur aptitude physique à remplir les fonctions d'inspecteur des Finances.

Des avis insérés au *Journal Officiel* feront connaître la date du concours qui aura lieu dans le courant de l'été prochain, et des conférences préparatoires s'ouvriront à très bref délai à l'Ecole des Sciences politiques, à Paris.

Le Conflit germano-américain

Le départ de M. Gérard

Bordeaux, 21 Février.

Le train spécial amenant M. Gérard, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, est arrivé en gare de Bordeaux-Saint-Jean, ce matin, à 6 heures 40. M. Gérard reposait. Une voiture-restaurant a été ajoutée au train qui est reparti vers l'Espagne à 7 heures 2.

Bayonne, 21 Février.

Le train portant l'ambassadeur Gérard et sa suite est arrivé à Bayonne. Il est resté trois minutes en gare où les autorités locales étaient présentes. M. Godin, sous-préfet de Bayonne, a salué l'ambassadeur et lui a présenté le maire de Bayonne et le commandant d'armes. L'ambassadeur s'est montré sensible à cette démarche ; il a été particulièrement cordial avec les autorités bayonnaises auxquelles il n'a pas caché ses sympathies pour la région basque qu'il connaissait déjà. Mme Gérard a bien voulu dire ses regrets de quitter la France.

Le retour d'Allemagne des consuls américains

Zurich, 21 Février.

Hier soir, à 10 heures, sont arrivés d'Allemagne sept consuls américains, parmi lesquels ceux de Hambourg, de Hanovre, de Dresde et de Strasbourg, avec leurs familles, en tout 46 personnes. A la station de frontière de Lindau, les consuls ont dû se soumettre à une visite et au contrôle minutieux de leurs passeports. Le consul de Dresde, M. Borckhaus confirma les mauvais traitements infligés par les autorités allemandes. Il confirma aussi les conditions terribles de la vie en Saxe. D'autre part, à 6 heures du soir, étaient arrivés à Zurich les consuls américains ; à Munich, à Varsovie et à Kiel. Leur famille et le personnel des consulats les accompagnaient.

La légation américaine de Bruxelles

Genève, 21 Février.

Un télégramme officiel de l'Agence Wolff dément que le ministre des Etats-Unis à Bruxelles ait reçu l'ordre d'enlever de la légation le pavillon américain.

Suivant ce même télégramme, les membres de la légation continuent de s'occuper de l'œuvre de secours à la population belge, d'accord avec les autorités allemandes, en coopération avec le Comité de secours.

AUX ETATS-UNIS

M. Roosevelt prépare une armée de 200.000 hommes

Londres, 21 Février.

Le correspondant à New-York du *Times* dit que M. Roosevelt s'occupe, en ce moment, de lever un corps expéditionnaire pour le cas où les Etats-Unis entreraient en guerre contre l'Allemagne.

Ce corps serait, alors, aussitôt expédié en Europe, et placé sous les ordres des autorités militaires de l'Entente. On ignore encore le chiffre de ce contingent mais il peut atteindre celui d'une armée de 200.000 hommes.

A ces renseignements, le *New-York Herald* ajoute les détails suivants :

« Il est de notoriété publique aux Etats-Unis, que, depuis près d'un an, M. Roosevelt avec le concours et sur les conseils d'amis tels que le major général Léonard Wood, qui fut chef d'état-major de l'armée américaine, réalise déjà bien plus qu'un squelette d'armée organisée. Un très grand nombre d'adhésions lui sont venues, notamment de ses vétérans occidentaux de la guerre d'Espagne.

« Au cours du printemps et de l'été derniers, des milliers d'hommes vinrent s'entraîner dans les camps de Peekshill et de Mount Gretna, où la discipline est très rigoureuse.

« Près de 100.000 de ces miliciens firent depuis campagne sur la frontière mexicaine, et l'on peut dire que le populaire Teddy, comme l'appellent ses hommes, n'éprouverait aucune difficulté pour grouper rapidement une armée entraînée et dure à la besogne. »

M. Wilson emploiera la force pour défendre les bateaux américains

Washington, 21 Février.

M. Lansing a invité aujourd'hui la Commission judiciaire du Sénat à hâter le vote du bill, autorisant le président Wilson a employer la force armée pour maintenir ses obligations de neutralité, dans le cas par exemple où des vaisseaux armés d'un des belligérants internés dans un des ports des Etats-Unis chercherait à s'enfuir.

Les navires s'arment et M. Wilson attend les événements

New-York, 21 Février.

La situation à Washington subit un temps d'arrêt normal. Le président paraît ne vouloir prendre aucune décision et attendre les événements.

Les Compagnies maritimes explorent le pays pour se procurer des canons et des canonniers : mais si elles arment leurs navires et prennent la mer, ce sera à leurs risques et périls.

M. Wilson n'a pas l'intention, quant à présent, d'armer des navires marchands au nom du gouvernement. Il paraît désirer seulement obtenir du Parlement de pleins pouvoirs en cas d'éventualités, puis rester libre d'agir en toute liberté, sans que le Congrès puisse intervenir dans ses décisions.

Les intrigues allemandes aux Etats-Unis

Paris, 21 Février.

L'envoyé spécial du *Petit Parisien* télégraphie de Washington :

« La situation, dans l'ensemble, demeure indécise. La préparation à toutes les éventualités continue à être activement poussée.

« Le président s'est fait remettre, hier, le rapport détaillé des forces militaires et navales de combat des Etats-Unis.

« Les départements de l'Armée et de la Marine font diligence pour remplir les vides actuels des cadres et envisagent le prochain appel aux vétérans et aux officiers retraités de l'armée.

« Il est reconnu que le nombre des réservistes allemands ayant passé la frontière pour joindre les armées de Villa ou de Caranza a augmenté considérablement.

Une loi contre l'espionnage

Washington, 21 Février.

Le Sénat a voté par 60 voix contre 10, le projet de loi visant l'espionnage. Le projet prévoit de fortes pénalités pour les cas de conspiration en vue de violer la neutralité américaine, ou d'obtenir des informations illicites relativement à la défense nationale.

Le projet formule un règlement relatif à la conduite et aux mouvements des soldats de marine internés, et établit des pénalités nouvelles pour la fraude en matière de passeport.

Le projet autorise le président à saisir, retenir ou détruire les munitions et tous les vaisseaux les transportant, destinés à l'ennemi de toute nation avec qui les Etats-Unis sont en paix.

La Guerre sous-marine

Une statistique prouve la faillite du blocus allemand

Londres, 21 Février.

Le rapport de l'Association des armateurs de Liverpool pour l'année 1916, publie une statistique démontrant la futilité de la tentative allemande de blocus de l'Angleterre.

Dans le trafic à travers l'Océan, les pertes et risques de guerre représentent 7 % du tonnage total des navires britanniques employés à ce trafic et 10 shillings % de la valeur des cargaisons transportées par ces navires. Malgré ce prétendu blocus, plus de 400 millions de tonnes ont été transportées des pays étrangers aux ports du Royaume-Uni. En tenant compte des nouveaux navires achevés depuis le commencement de la guerre, le tonnage total des navires marchands britanniques employés au trafic à travers l'océan a été réduit de moins de 2,5 %.

L'Allemagne bluffe encore

Genève, 21 Février.

La *Taeglische Rundschau* cherche à expliquer pour quelles raisons les sous-marins allemands n'ont pas depuis la déclaration du blocus torpillé plus de navires. C'est que, dit ce journal, les sous-marins qui reviennent à leur base déclarent n'avoir constaté aucun trafic maritime et que par conséquent, ils n'ont pu torpiller aucun bateau.

Les navires coulés

Paris, 21 Février.

Liste des navires coulés communiquée le 21 février, à 11 heures :

16 février : *Minas*, vapeur italien, 2.854 tonnes.

18 février : *Skogland* vapeur suédois, 3.264 tonnes ; *Giuseppe*, vapeur italien, 1.856 tonnes.

19 février : *Guido*, voilier italien, 324 tonnes.

20 février : *Rosalie*, vapeur anglais, 4.237 tonnes.

Londres, 21 Février.

Le voilier anglais *Centurion* a été coulé. L'équipage a été débarqué.

Madrid, 21 Février.

Plusieurs hommes de l'équipage du vapeur italien *Giuseppe* qui a été coulé dimanche, ont été grièvement blessés. Un matelot a été tué.

C'est l'« U-53 » qui coula le navire « Housatonic »

New-York, 21 Février.

Le capitaine du *Housatonic* est arrivé ici aujourd'hui. Il affirme que c'est le *U-53* qui a coulé son navire.

L'*U-53* est ce sous-marin qui coula six navires, près de New-York, en octobre dernier.

La goélette « Dorothy » n'a pas été coulée

Londres, 21 Février.

On annonce maintenant que la goélette terreneuvienne *Dorothy* n'a pas été coulée.

La Suède proteste contre le torpillage de ses bateaux

Copenhague, 21 Février.

Le gouvernement suédois vient de donner des instructions à son ministre, à Berlin, pour protester contre le torpillage de différents navires suédois et réclamer des indemnités.

Les Soldats français ont sauvé la Civilisation

Les déclarations de M. Bissolatti

Paris, 21 Février.

Le ministre italien M. Bissolatti, retour de Verdun, a dit à un rédacteur du *Journal* :

Les héros de Verdun — après leurs frères de la Marne — ont fait plus que de sauver la France : ils ont sauvé l'Europe et la civilisation européenne. Verdun est une grande victoire française parce qu'elle a été remportée par les soldats français, mais elle est devenue par ses conséquences une victoire internationale, parce qu'elle a profité à l'univers en affirmant les droits de la liberté des peuples et en jetant les bases solides de la victoire définitive.

M. Bissolatti se recueille et ajoute :

C'est avec de telles pensées que j'ai foulé le sol de Verdun et c'est pourquoi j'ai éprouvé cette émotion indicible qui étreint le cœur quand on accomplit un pèlerinage sacré.

M. Bissolatti a ensuite affirmé la nécessité de réaliser l'unité de front, de matériel. Il ne doit y avoir qu'un front : celui de la victoire, à laquelle il croit fermement.

A travers les Journaux

Paris, 21 Février.

L'*Homme Enchaîné*. — L'art d'esquiver. — De M. G. Clemenceau :

La guerre étant une comparaison de forces, la question des effectifs n'a de sens qu'à la condition de charger chaque plateau de la balance de la somme de combattants qui lui revient.

Pour arriver à établir ce chiffre d'une façon à peu près raisonnable, il faut nécessairement faire état jusqu'au bout d'une rigueur toujours croissante dans l'évaluation attentive des éléments dont on peut disposer. Et comme la guerre aboutit à une destruction continue de ces éléments, selon la fortune des rencontres, il faut bien particulièrement dans une guerre d'usure avoir toujours l'œil éveillé sur les mouvements du nombre à mesure que s'accomplissent lentement ou par à coups les sombres fauchées.

Ainsi l'on voit que, du premier au dernier jour, le problème des effectifs est toujours posé aussi bien que celui du matériel ou du ravitaillement, tout venant aboutir à une consommation de forces humaines.

On nous dit pour suprême excuse : « Nous ne vous demandons que du temps. »

Quoi, rien que cela, du temps ! M. Joseph Reinach et le général Joffre nous en ont demandé et même pris depuis trente mois sans trop s'embarrasser de notre permission. Le temps c'est du sang et de l'argent. Combien de fois l'ai-je répété.

Vous demandez du temps. Le malheur n'en accorde pas, disait un conventionnel, qui ne fut pas de la Convention. Ajourner, ajourner, attendre des chances du temps ce qu'on n'ose exiger de sa propre volonté ; phraser la victoire au lieu de la faire, voilà ce qu'on appelle gouverner.

Si la situation actuelle des effectifs lui paraît suffisante, que le ministre nous le dise avec des explications appropriées. S'il en est autrement qu'il le dise encore et qu'il se montre capable de proportionner l'effort de réparation aux besoins. Jamais devoir de gouvernement ne fut si clair. M. Doumer l'a rappelé de sa place.

En réponse, j'ai vu d'excellents signes de tête du général Lyautey. Pour la décision finale, j'aurais préféré des soldats.

LA GUERRE EN ORIENT

Sur le front roumain

Communiqué officiel

Jassy, 19 Février.

L'état-major roumain fait le communiqué suivant :

Sur tout le front du Nord, de Dorna-Vatra au nord de Focsani, faible bombardement d'artillerie et actions de patrouilles. Sur la Putna, au nord-ouest de Focsani, l'ennemi a bombardé violemment, employant même des obus à gaz asphyxiants, les positions russes dans la région de Giusela, près de Padurea-Neagra, Novileni, de Jost et... (ici une lacune) (ici une autre lacune), vigoureusement, a dispersé quelques détachements, reconnaissances ennemies, qui se dirigeaient vers Giusiea, Padurea-Neagra et... (autre lacune). Dans cette région, les éclaireurs russes ont attaqué un petit poste ennemi, l'ont mis en fuite et ont capturé des armes.

Sur le Danube et jusqu'à la mer Noire, calme.

Les Evénements de Grèce

Le blocus de la Grèce

Athènes, 21 Février.

Les effets du blocus commencent à se faire sentir et aujourd'hui il a été distribué cinquante-deux grammes de pain par personne, alors que la veille on n'avait rien distribué avant midi. Il ne semble pas qu'il y ait insuffisance sérieuse de riz, macaroni, légumes verts, mais les commerçants vendent ces denrées à des prix élevés.

Le nombre des mendiants a considérablement augmenté ici. Les ouvriers du Pirée commencent à arriver et parcourent les rues à la recherche du travail.

En Egypte

Communiqué officiel

Londres, 21 Février.

Des informations étant parvenues que les Turcs avaient rétabli de petits postes à Nekhl et à Bir-el-Hasana, dans la presqu'île du Sinaï, des opérations simultanées ont été décidées.

Nous avons surpris complètement Bir-el-Hasana, capturant toute la garnison, 24 hommes, dont trois officiers.

La garnison de Mekhl, composée d'une centaine de cavaliers, s'est enfuie aussitôt vers Akaba, par la route, en nous laissant onze prisonniers.

Nous avons pris aussi une quantité de fusils, de canons, de cartouches, d'explosifs, d'approvisionnements et un canon de campagne.

Nous n'avons subi aucune perte.

Le Charbon de bois

La crise de ce charbon indispensable pour la cuisine de nos bonnes ménagères marseillaises continue à se faire sentir. On le vend chez les charbonniers détaillants à 40 et même 45 francs les 100 kilos... quand on en trouve.

Les barques de Corse n'en apportent presque plus. Les arivages se font à peu près exclusivement par la Compagnie Fraissinet. Il y a deux vapeurs par semaine qui en débarquent chacun environ 2.000 sacs de 60 kilos.

Sait-on à combien il revient par 100 kilos ? Voici :

Prix au quai d'embarquement, en Corse,	F. 13 »
Fret	1 35
Octroi	1 375
Pesage	0 10
Il revient à quai, à Marseille, à	F. 15 825

Quant au prix de vente sur quai, il était le 20 février, de 30 francs. Les fournisseurs en gros gagnent donc 14 francs 17 centimes par 100 kilos, ce qui est excessif sur une marchandise de cette nature.

Les charbonniers achètent à quai, ayant à leur charge le camionnage jusqu'à leur magasin de détail.

On nous écrit que pour empêcher l'accaparement et faire diminuer le prix, il y aurait lieu de réquisitionner le charbon à quai, à l'arrivée des bateaux, et à le faire distribuer aux détaillants en le taxant. Du reste, par une lettre qu'ils nous ont adressée — et que nous avons publiée — les détaillants demandent eux-mêmes que la taxe leur soit appliquée.

Les producteurs sont peu nombreux. Ils résident à Propriano, Ajaccio et Bastia.

On recevait également du charbon de bois, avant la guerre, du Var, des Alpes et de l'Ardèche, mais, en ce moment, les vagons manquent pour le transport.

La réquisition et la taxation conjureraient cette crise qui pèse lourdement sur nos ménages. A nos autorités compétentes à prendre les mesures indispensables.

La Guerre sous-marine

Les capitaines au long cours veulent défendre leurs navires

Dans la réunion que nous avons annoncée en un récent numéro et qui eut lieu avant-hier à 5 heures, les capitaines au long-cours dont la plupart commandent des navires du port de Marseille, se sont occupés de la guerre sous-marine. Après s'être entendu avec les syndicats des autres ports de France, le Syndicat de Marseille a décidé qu'une délégation serait envoyée à Paris, avec mission de soumettre aux pouvoirs publics les moyens de défense que les commandants de navires, mieux qualifiés que quiconque, préconisent.

La décision prise, par les Syndicats maritimes de France, prouve qu'ils ont conscience du danger couru par notre flotte, qui nous sera si nécessaire, lorsque la guerre sera finie et dont l'importance est déjà si diminuée. Ils veulent la protéger et ils ont cherché les moyens propres à atteindre ce but.

Les délégués du Syndicat de Marseille se rencontreront à Paris avec leurs collègues des autres ports ; ils verront nos représentants à la Chambre et au Sénat, afin d'arriver plus rapidement à ce qu'ils désirent et qui devient indispensable. Ils demanderont aussi que le projet de loi de M. Bergeon, député de Marseille, relatif aux secours à donner aux marins du commerce blessés ou ayant succombé à bord de leurs navires, soit voté le plus promptement possible. Il y a lieu d'espérer que ces vœux seront pris en sérieuse considération, et que les bonnes volon-

tés qui s'offrent au gouvernement seront utilisées. — M.

Notules Marseillaises

Les Agressions

Comme les épidémies, les agressions procèdent par périodes. Quand messieurs les apaches ont abusé quelque peu de la patience générale, des voix s'élèvent dans la presse, dans les assemblées, dans les rues, qui demandent ce que fait la police. Sous les coups d'aiguillon, cette dernière a un regain d'énergie : on rafle, on condamne, on expulse. La ville jouit ensuite de quelques semaines de calme, puis la série reprend sous une nouvelle forme. Actuellement, la mode est aux agressions... Elles se multiplient chaque nuit, profitant d'une obscurité plus complète qu'en temps normal. Ne va-t-on pas y mettre un terme ?

Evidemment, le nombre des agents a diminué et le service, plus pénible, est assuré moins complètement. C'est peut-être aussi que le système aurait besoin d'être remanié. Le service appelé « de pantière » — improprement, puisque le filet que l'on tend a des mailles trop larges — peut être bon durant le jour. La nuit il ne correspond plus à rien, surtout aujourd'hui que les rues sont obscures. Le meilleur système consiste à resserrer la surveillance dans tous les endroits suspects et à multiplier les patrouilles d'agents. Notre commissaire central a la volonté, dit-on, de purger la ville de tous les malandrins. Faisons-lui confiance !

Chronique Locale

Nous avons appris avec infiniment de regret la mort survenue à Perpignan, où il était en tournée d'inspection, de M. Edouard Petit, inspecteur général de l'enseignement primaire. Ses obsèques auront lieu aujourd'hui à Montfavet près Avignon.

Provençal d'origine, Edouard Petit avait fait ses premières études au Lycée de Marseille où il avait remporté des récompenses au concours généraux. Il entra dans l'enseignement et fut nommé professeur au lycée Janson de Sailly, qu'il ne quitta qu'appelé par le ministre à remplir les fonctions qu'il a occupées jusqu'à sa mort avec un éclat exceptionnel.

Depuis la guerre, Edouard Petit avait fait par la parole et par la plume de la propagande française à l'étranger, notamment en Italie dont il connaissait parfaitement la langue. *Le Bulletin de l'Enseignement primaire* des Bouches-du-Rhône contenait souvent de substantiels articles, instructifs et d'une lecture agréable.

Avec Edouard Petit c'est une personnalité des plus éminentes du monde universitaire qui disparaît. Nous adressons à sa veuve, à sa sœur Mme Dejean et à toute sa famille nos condoléances les plus vives et les plus sincères.

Notes d'art.— Notre distingué concitoyen, le peintre-graveur Valère Bernard, expose actuellement chez Moullot, rue de la Darse, un panneau décoratif d'une magnifique tenue. Baignés de lumière provençale, ce sont des raisins, des bananes, des mandarines, un pied de céleri (d'une criante réalité) et un panier de pommes. Un *botijo*, gargoulette espagnole que les patrons de tartanes accrochent l'été à leur mât, une carafe provençale et quelques objets complètent l'arrangement de cette nature morte qui constitue une des meilleures choses qu'ait produites notre grand décorateur provençal.

Dans la vitrine à côté on admire une excellente toile de Seyssaud, un paysage provençal d'une grande simplicité de moyen et d'une belle expression.

Le concert de samedi. — Malgré la regrettable indisposition qui retient à Paris, le maître Saint-Saëns, la 8e séance organisée par l'Association Artistique de Provence, aura lieu aux jour et heure indiqués, c'est-à-dire samedi 24 février prochain, à 5 heures de l'après-midi.

Les vieillards infirmes et incurables assistés en vertu de la loi du 14 juillet 1905, sont informés que les paiements auront lieu aujourd'hui, de 9 à 4 heures sans interruption, pour les assistés des 8e et 9e cantons et demain pour ceux des 10e, 11e et 12e cantons ainsi que pour les retardataires de tous les autres cantons.

Chemins de fer P.-L.-M. — Numéros des expéditions à recevoir les 22 et 23 courant :

Marseille-Saint-Charles (direction de Vintimille), du n° A. 9.951 au n° A. 10.010.

Grave accident. — Avant-hier soir, vers 4 heures, M. Jean Cousy, 46 ans, industriel, montait la rue de la Croix, quand à l'angle de la rue Neuve-Sainte-Catherine, il reçut sur les reins une balle de coton de 200 kilos environ. Sans crier gare, des portefaix, employés aux Docks des Ports Sud, avaient jeté cette balle dans la rue par la fenêtre du premier étage de l'entrepôt. C'est miracle que M. Cousy n'ait pas été littéralement écrasé. Relevé par des passants, l'honorable industriel fut ramené en piteux état à son domicile, 9, quai de Rive-Neuve. Il a un bras fracturé et se plaint, en outre de violentes douleurs internes. M. Galabert a ouvert une enquête sur ce fâcheux accident qui avec un peu plus de prudence et un peu moins de sans-gêne aurait pu être évité.

Rixe entre Arabes. — Vers 8 heures, avant-hier soir, au cours d'une discussion, le nommé Ahmed ben Hadj ben Miloud, blessait grièvement d'un coup de couteau son compatriote Adjéri Mohamed, qui dut être transporté à l'Hôtel-Dieu, son état paraissant très grave. Le meurtrier fut arrêté peu après.

Les agents du commissariat de police de Saint-Barnabé ont arrêté, avant-hier, le nommé Messaoudi Mohamed, 20 ans, demeurant rue Vierge-de-la-Garde, qui, le 18 février au soir, avait blessé de plusieurs coups de couteau un nommé Mokrani ben Mohamed.

Une discussion due à une rivalité amoureuse s'élevait, avant-hier soir, à 7 heures, rue Nationale, entre Sahel Mohamed et Sahel Ahmed. La discussion dégénéra en rixe et Sahel Ahmed tira sur son adversaire trois coups de revolver qui le blessèrent assez grièvement. Des gardiens de la paix accourus arrêtèrent le meurtrier. Le blessé a été transporté chez lui.

Les internés français en Suisse. — Nous rappelons que c'est ce soir, à 9 heures, qu'aura lieu à la Faculté des Sciences, sous la présidence de M. Estrine et le patronage du Comité de relations avec les pays neutres, l'intéressante conférence publique de M. Geisendorf-Des Gouttes, de Genève, président de la Commisison romande des internés, sur les « Internés français en Suisse », avec projections lumineuses.

Accident mortel à bord. — Un accident qui a eu des suites mortelles s'est produit, hier matin, vers 7 heures et demie, à bord d'un vapeur anglais amarré au môle C. Le jeune Melchor Zamora, 16 ans, demeurant, 3, traverse de la Douane, était occupé dans la cale du bateau, lorsqu'un madrier tombé du pont vint l'atteindre à la nuque et le tua net. Les camarades du malheureux jeune homme s'empressèrent autour de lui, mais les soins donnés furent inutiles. Le corps a été transporté à la morgue du cimetière Saint-Pierre.

Sous les roues de sa charrette. — Vers 8 heures 30, avant-hier matin, au pont du Jarret, à la Capelette, le jeune charretier Zanella Jean, 16 ans, habitant, rue du Pin, à Mazargues, tombait de son véhicule, dont une roue lui brisa la jambe droite et le blessa grièvement au bras droit. Il a été transporté d'urgence à la Conception. Son état est assez grave.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Avis de la Mairie.* — Les exemptés et réformés n° 2, n'ayant subi qu'une visite depuis le 2 aout 1914 et appartenant aux classes 1896 à 1914 inclusivement, sont invités à se présenter à la Mairie munis de l'une des trois pièces désignées ci-après : livret individuel, certificat de position militaire ou certificat d'exemption.

Commandes de sucre. — En raison du retard apporté à la livraison du sucre nécessaire à la consommation de février, il a été décidé par la municipalité, que pour la consommation de mars, les commandes des commerçants seraient encore reçues à la recette municipale, jusqu'à demain vendredi, 23, inclusivement.

GEMENOS. — *Avis.* — Les exemptés et réformés n° 2 des classes 1896 à 1914 incluses, n'ayant subi qu'une seule visite depuis la mobilisation, sont priés de se faire inscrire à la Mairie, au plus tôt, munis de leur livret individuel ou certificat de réforme.

La Revision des Exemptés et Réformés

Les déclarations des intéressés à la Mairie

Nous recevons de l'Hôtel de Ville le communiqué suivant :

Le maire de Marseille a l'honneur d'informer les hommes exemptés et réformés n° 2 d'avant-guerre, visés par la loi du 20 février 1917, qu'afin de leur éviter des pertes de temps et pour faciliter les déclarations prévues par le dernier alinéa de l'article 1 de la loi, ils devront se présenter au bureau militaire de la mairie, rue des Olives, 4, par classe, aux jours indiqués par le tableau ci-dessous, à partir de 8 heures du matin :

Jeudi, 22 février	Classe 1914
Vendredi, 23 février	— 1913
Samedi, 24 février	— 1912
Dimanche, 25 février	— 1911
Lundi, 26 février	— 1910
Mardi, 27 février	— 1909
Mercredi, 28 février	— 1908
Jeudi, 1er mars	— 1907
Vendredi, 2 mars	— 1906
Samedi, 3 mars	— 1905
Dimanche, 4 mars	— 1904
Lundi, 5 mars	— 1903
Mardi, 6 mars	— 1902
Mercredi, 7 mars	— 1901
Jeudi, 8 mars	— 1900
Vendredi, 9 mars	— 1899
Samedi, 10 mars	— 1898
Dimanche, 11 mars	— 1897
Lundi, 12 mars	— 1896

Les exemptés devront être porteurs de leur certificat d'exemption et les réformés n° 2 de leur livret militaire.

Il ne sera pas reçu de déclarations par lettres.

Avis important. — Les hommes dispensés de la visite, en vertu des dispositions de l'article 5, sont tenus néanmoins de faire leur déclaration à la mairie.

AU CONSEIL MUNICIPAL

M. Rossi n'est plus démissionnaire

Notre Conseil municipal qui semble avoir créé la devise « *Rien faire et laisser dire* » ne peut souffrir que dans son sein puisse se trouver un homme capable d'une idée agissante. La preuve en est dans l'incident tout récent qui a failli amener la démission de M. Rossi, adjoint aux plantations.

L'honorable adjoint ayant pris la louable initiative de vouloir utiliser divers terrains de la ville à la culture de la pomme de terre, s'attira en guise d'approbation, sinon d'éloges, cette simple remarque qu'une pareille entreprise n'était que du *bluff*. Ceci se passait dans la dernière Commission plénière.

Pour toute réponse, M. Rossi se leva, prit son chapeau et s'en fut. Que pouvait-il faire de mieux, après cela, sinon d'adresser sa démission à M. le maire ? C'est ce qu'il fit. Mais heureusement, M. le préfet veillait. Et ce que M. le maire Eugène Pierre n'avait pu obtenir, il l'obtint : décider M. Rossi à retirer sa démission.

Une fois encore, M. le préfet venait de sauver la mise à M. le maire, en lui évitant peut-être une crise municipale et, de toutes façons, en lui conservant un collaborateur dont tout le monde a pu apprécier la haute probité et l'activité intelligente.

Espérons que le retour à l'Hôtel de Ville de M. Rossi, adjoint aux plantations, aura pour conséquence de réaliser l'excellent projet qu'il avait soutenu en Commission plénière. Souhaitons que, grâce à lui, les terrains municipaux soient utiles à quelque chose, même à produire des pommes de terre. — Ch. V.

Les Carnets de Sucre pour le Commerce

Aujourd'hui jeudi, continuation et clôture de la délivrance des carnets de sucre aux établissements visés à l'article 10 de l'arrêté préfectoral : hôteliers, restaurateurs, cafetiers, bars, pensions de famille, établissements d'assistance, asiles, établissements pénitentiaires, communautés religieuses, pharmaciens, confiseurs, chocolatiers, fabricants de liqueurs et sirops, pâtissiers, généralement tous les industriels qui utilisent le sucre ou le transforment, dont la consommation *n'est pas supérieure* à 100 kilos par mois.

Marseille et la Guerre

Morts au Champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie nous avons aujourd'hui à citer les noms

De M. Henri-Louis Chabrier-Taillant, sous-lieutenant au 3e d'infanterie, tué à l'ennemi le 30 juin 1916.

De M. Marius Michel, soldat au 341e d'infanterie, tué à l'ennemi le 31 décembre 1916, à l'âge de 38 ans.

De M. Alexandre Assaud, soldat au 38e d'infanterie, blessé à l'ennemi et décédé des suites de ses blessures.

De M. Gustave Tirel, soldat au 175e d'infanterie, grièvement blessé à l'ennemi et décédé des suites de ses blessures à l'hôpital de la Belle-de-Mai.

De M. Louis Fabre, d'Arles, soldat au 6e bataillon de chasseurs, tué à l'ennemi en janvier 1917, à l'âge de 24 ans.

Le *Petit Provençal* prend part à l'affliction des familles si cruellement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

Le paiement des allocations

Le paiement des allocations de la période de 28 jours, du 12 janvier au 8 février 1917, aura lieu le vendredi 23 février, de 9 heures à 4 heures, dans les perceptions de la ville, suivant les indications ci-après :

La perception de la rue de la République, 6, paiera du numéro 3.101 à 3.750 du 4e canton.

La perception de la rue du Coq, 17, paiera les retardataires.

Ecole ménagère marseillaise

Nous avons reçu la communication suivante de cette œuvre nouvelle :

Les parents qui pensent à l'avenir de leurs enfants doivent s'efforcer, dès la sortie de l'école primaire, de leur assurer un apprentissage sérieux.

Un emploi immédiatement rétribué pouvant ne rien leur apprendre et les livrant à tous les dangers de la rue.

Le Comité des Ecoles Ménagères Marseillaises se met à la disposition des parents pour les aider dans cette tâche.

Il se chargera d'apprendre aux petites filles la couture, la lingerie, la mode et les soins du ménage.

La première de ces écoles fonctionnera à partir du 1er mars et sera située, 1, rue Jardin-de-la-Vieille-Charité.

En même temps que l'école et dans le même local, s'ouvrira une *Cuisine Marseillaise*, où les familles trouveront, dans des prix très réduits, des portions à emporter.

Se faire inscrire pour l'école et pour la cuisine : tous les jeudis matin, de 10 heures à midi, au local.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

OPERA MUNICIPAL. — Aujourd'hui, à 2 h. 30 et à 8 h. 30, deux dernières de *La Fille du Soleil*, tragédie lyrique de Maurice Magre et André Gailhard, avec la même interprétation qu'à la première.

BERTHE BADY AU GYMNASE. — Après-demain soir, représentation de Mme Berthe Bady, dans *La Frontière*. Le spectacle commencera par *Le Triangle*, pièce en 1 acte. Location ouverte. Téléph. 27-79.

VARIETES-CASINO. — Après-demain soir, représentation de gala : rentrée de Mme de Pouneyrac, de l'Opéra-Comique, dans la première de *Le Cœur et la main*, opérette de Lecocq. Location ouverte. Téléphone : 9-65.

DE 9 HEURES DU SOIR A 4 HEURES DU MATIN

DERNIERES DEPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

Sur le Front français

LA SITUATION

Paris, 22 Février, 1 h. 30 matin.

Aucun événement important à signaler nulle part sur notre front. La situation reste la même.

Le mauvais temps a gêné les opérations et les tentatives auxquelles on se livre habituellement. Toutefois, l'ennemi ayant tenté un coup de main sur un de nos petits postes, près de la ferme des Chambrettes, a été repoussé.

Notre artillerie s'est montrée active sur différents points du front, particulièrement sur la rive droite de la Meuse, vers le bois des Caurières et vers Bezonvaux, et dans la région de la butte du Mesnil.

Communiqué anglais

L'état-major britannique fait le communiqué officiel suivant :

21 Février, 20 h. 30.

Plusieurs opérations ont été exécutées avec succès la nuit dernière, en différents point du front.

Sur la Somme, nous nous sommes emparés de quelques éléments de tranchées au nord-est de Gueudecourt, faisant vingt et un prisonniers.

Un détachement est entré fort avant dans les lignes allemandes, au sud d'Armentières, sur un front d'environ six cents mètres, infligeant de nombreuses pertes à l'ennemi et ramenant quarante-quatre prisonniers.

Un autre coup de main nous a permis de pénétrer dans les positions allemandes sur un front de quatre cent cinquante mètres et d'atteindre les tranchées de soutien. L'ennemi a eu un grand nombre de tués. Plusieurs abris et puits de mines ont été détruits. Les travaux de défense ont subi de graves dégâts. Cent quatorze prisonniers, dont un officier et quatre mitrailleuses, sont tombés entre nos mains.

Ces opérations ne nous ont coûté que des pertes légères.

Le chiffre des prisonniers faits par nous au cours des dernières vingt-quatre heures s'élève à cent quatre-vingt quatre.

Notre artillerie a montré de l'activité pendant la journée, au nord de la Somme et en différents points entre Armentières et Ypres.

Communiqué belge

Le Havre, 21 Février.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :

Rien d'intéressant à signaler sur le front belge.

Le Blocus de l'Allemagne par les Alliés

Nouvelles mesures contre les navires neutres suspects

Londres, 21 Février.

La *Gazette de Londres* publie un nouvel ordre en conseil relatif au blocus, en réponse aux mesures prises par l'Allemagne à l'égard du trafic maritime, à partir du 1er février, mesures qui sont en contradiction flagrante avec les règles du droit international, les lois d'humanité et les obligations des traités de l'ennemi.

Désormais, tout navire rencontré en mer venant d'un pays neutre, ou se rendant vers un pays neutre auquel l'ennemi peut avoir accès, sera réputé en provenance ou à destination de l'ennemi, et sera amené dans un port pour y être examiné, et au besoin mis en adjudication par la Cour des prises.

Tout navire portant des marchandises en provenance ou à destination de l'ennemi sera sujet à être saisi et condamné pour s'être prêté au transport de ces marchandises.

Exception est faite pour les navires qui se soumettront à l'examen de leur cargaison dans les ports britanniques ou alliés. Toute marchandise qui de cet examen apparaîtra comme étant de provenance ou à destination de l'ennemi, sera sujette à confiscation.

M. Bissolati et le Congrès des Socialistes alliés

Déclaration du ministre italien

Paris, 21 Février.

Le ministre d'Etat italien, M. Bissolati, qui après son retour du front français a passé la journée d'aujourd'hui à Paris, va partir incessamment pour le front anglais. A propos d'une interview qu'on lui a attribué relativement au Congrès des socialistes alliés, qui va se tenir dans une quinzaine de jours à Paris, interview qui a donné lieu à différents commentaires dans la presse française, M. Bissolati a fait la déclaration suivante :

« Dans une prétendue interview, on affirme que je me serais plaint que les socialistes français se trouvent dans l'impossibilité de soutenir, aux termes de la procédure des Congrès internationaux, la participation des socialistes réformistes italiens au prochain Congrès interallié. Je n'ai jamais exprimé aucune plainte de ce genre. D'abord, je n'attache qu'une importance limitée aux vicissitudes procédurales d'un Congrès qui devrait être réglé d'une façon anachrorique sur des normes établies, abstraction faite de la grande réalité survenue après la guerre mondiale.

« Si les socialistes réformistes italiens, à cause de ces normes, venaient à être exclus du Congrès, ne cesseraient pas pour cela cette identité d'esprit qui existe entre eux et la grande majorité des socialistes français qui reconnaissent la Patrie et qui affirment, par des actes héroïques, le devoir de la défendre contre l'agression allemande. C'est pour cela que je ne serais aucunement désolé si les socialistes réformistes italiens devaient rester hors du Congrès. J'ajouterais même — ce que, d'ailleurs, j'ai eu l'occasion de dire le jour même de mon arrivée à Paris à plusieurs éminentes personnalités du parti socialiste français — que je ne voudrais même pas que la question de notre admission fut posée au Congrès, et ceci pour éviter qu'une solution adoptée en force des règles exclusivement procédurales, puisse sembler une décision de fond. Or, il faut que cette équivoque soit évitée dans l'intérêt de la cause pour laquelle se battent, avec les socialistes réformistes italiens, les socialistes unifiés français ».

Les Inscrits maritimes et la Revision des Exemptés et Réformés

Paris, 21 Février.

Par circulaire adressée aux vice-amiraux commandant en chef, préfets maritimes, et aux directeurs de l'inscription maritime, le ministre de la Marine fait connaître que les prescriptions de la loi du 20 février courant relative à la visite par les Commissions spéciales de réforme des exmptés et des réformés numéro 2, sont applicables aux inscrits maritimes.

Communiqué officiel

Paris, 21 Février.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Activité des deux artilleries dans la région de la butte du Mesnil et sur la rive droite de la Meuse, vers le bois des Caurières et vers Bezonvaux.

Nos tirs d'artillerie ont allumé un incendie dans les lignes adverses, à la lisière ouest du Grand-Chêne.

Un coup de main ennemi sur un de nos petits postes du secteur de la ferme des Chambrettes a échoué sous nos feux.

Journée calme partout ailleurs.

Sur le Front russe

Communiqué officiel

Pétrograde, 21 Février.

Le grand état-major russe fait le communiqué officiel suivant :

Sur les fronts occidental de Roumanie et du Caucase fusillade et reconnaissances d'éclaireurs.

Les Evénements militaires d'après les Bulletins ennemis

Berne, 21 Février.

Le bulletin austro-hongrois s'exprime ainsi :

Théâtre oriental et sud-oriental de la guerre. — Aucun événement important à signaler.

Théâtre italien de la guerre. — Sur le front de Kuestenland, le combat d'artillerie a atteint dans l'après-midi une très grande intensité. Dans la nuit, un avion ennemi a bombardé nos positions du Carso et quelques localités sans résultat.

Dans le secteur de Giudicaria, nous avons abattu par le feu de nos mitrailleuses un avion italien à l'est du Monte-Cadria. Le pilote a été tué ; l'observateur est gravement blessé.

Berne, 21 Février.

Le communiqué allemand expose ainsi la situation sur le front oriental de la guerre : Dans quelques secteurs du front, notamment dans les Karpathes boisées et sur les deux versants de la vallée de l'Oituz, activité de l'artillerie et engagements d'avant-postes.

La Guerre sous-marine

Les sous-marins ennemis et la marine anglaise

Importantes déclarations de sir Edward Carson à la Chambre des Communes.

Londres, 21 Février.

Sir Edward Carson a déposé ce soir, à la Chambre des Communes, une nouvelle demande de crédits pour la marine britannique. Le gouvernement demande à la Chambre de maintenir à 400.000 le chiffre des hommes affectés à ce service.

« Le pays, a dit sir Edward Carson, a le grand bonheur de posséder sir John Jellicoë à l'Amirauté. Un cinquième lord naval a été nommé et a été chargé de la direction des services d'aviation navale. Tout le département du transport est passé au contrôleur des transports maritimes. »

Le ministre de la marine ajoute que jusqu'au mois d'octobre 1916, 8 millions d'hommes ont été transportés par mer et qu'il n'y a eu qu'un ou deux accidents. On a également, pendant la même période, transporté par mer 9.420.000 tonnes d'explosifs et de matériel, plus d'un million de malades et blessés, ainsi que plus d'un million de chevaux et de mulets et 4.750.400 kilogrammes de pétrole. Depuis le début de la guerre, ajoute-t-il, nous avons examiné, sur mer ou dans nos ports, 25.674 navires.

Parlant de la guerre sous-marine, sir Edward Carson déclare « la menace sous-marine n'est pas nouvelle, mais c'est une menace qui s'accroît. Elle n'a pas encore reçu sa solution, mais j'espère que, dans le développement des mesures qui ont été prises, et de celles que nous prenons en ce moment, son importance sera réduite. Un département anti-sous-marin a été créé. Il est composé d'hommes choisis parmi les plus expérimentés. Nous avons aussi un bureau des inventions présidé par lord Fisher, qui est assisté par les savants les plus éminents du royaume.

Au cours des deux derniers mois, le nombre des navires marchands armés a été augmenté de 47 % et cet armement est sans cesse étendu à un plus grand nombre de navires. La proportion de navires marchands armés, qui ont réussi à échapper, après avoir été attaqués par des sous-marins, s'élève à 78 %, tandis que cette proportion n'est que de 24 % pour les navires non armés.

Le nombre des vapeurs de plus de mille tonnes britanniques, alliés et neutres, perdus dans les dix-hui premiers jours de décembre a été de 69, avec un tonnage total de 182.533 tonnes et, en février, 89 navires d'un tonnage total de 268.631 tonnes. Le total général des navires perdus a été de 118 pour les 18 premiers jours de décembre, 91 pour janvier et 134 pour février. Du 1er au 18 février, 6.076 navires sont arrivés dans les ports du Royaume-Uni et 5.873 en sont sortis, en dépit du blocus allemand. On évalue à 3.000 le nombre des navires qui se trouvent à la fois dans la zone dangereuse.

« On me demande parfois si, sur cette question, je suis optimiste. Je ne suis ni l'un ni l'autre. »

Le ministre a ajouté qu'il se propose de publier désormais, avec les noms des navires perdus, le chiffre des départs et des arrivées des navires perdus de toutes nationalités, ainsi que le chiffre des navires attaqués ou ayant réussi à s'échapper.

« Nous ne publions pas, ajoute le ministre, le nombre des sous-marins détruits. Cette méthode de silence embarrasse beaucoup l'ennemi. Je puis dire cependant qu'au cours des dix-huit derniers jours, nous avons eu quarante engagements avec des sous-marins. »

Le sauvetage de l'équipage d'un vapeur norvégien

Christiania, 21 Février.

La presse norvégienne s'exprime en termes enthousiastes sur les marins de l'île d'Yeu qui ont sauvé l'équipage du vapeur norvégien *Imar*, torpillé à quelque distance des îles françaises. Plusieurs milliers de couronnes ont été recueillies en quelques instants, grâce à une souscription ouverte par simple placard à la vitrine du *Journal du Commerce et de la Navigation*.

Les navires coulés

Paris, 21 Février.

Liste des navires coulés communiquée le 21 février 1917, à 19 heures :

19 février : *Corso*, ex-*Garadoc*, vapeur anglais, 3.242 tonneaux ; bateau de pêche *989*, de Boulogne ; bateau de pêche *2.979*, de Boulogne.

20 février : *Falls-of-Afton*, voilier norvégien, 1.965 tonneaux.

21 février : *Dukat*, vapeur norvégien, 1.452 tonneaux.

Sur le Front italien

Communiqué officiel

Rome, 21 Février.

Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :

L'ennemi a de nouveau tenté des irruptions contre nos lignes à gauche du torrent Maso (val Sugana) et à l'ouest du torrent Vertoibizza (vallée de Frigido) qui ont été repoussés.

Dans la journée d'hier, actions intermittentes de l'artillerie, plus intenses au sud de la dépression de Loppio, dans le haut Vano et sur le Carso.

Dans la nuit dernière un de nos dirigeables a bombardé les baraquements ennemis au nord-est de Comeno (Carso) et a provoqué de vastes incendies. Malgré le feu de l'artillerie ennemie, l'aéronef est rentré indemne dans nos lignes.

La crise du papier et les journaux

Rome, 21 Février.

Un décret confère au ministre de l'Industrie et du Commerce des pouvoirs spéciaux pour assurer le papier nécessaire aux journaux.

Aux termes de ce décret, le ministre a le pouvoir d'obliger les fabriques à fournir le papier nécessaire aux journaux, en quantités déterminées. Les fabriques de papier qui refuseraient d'observer les prescriptions qui leur sont imposées peuvent être réquisitionnées. Enfin, le ministre a le droit d'envoyer des délégués spéciaux auprès des fabriques de papier et auprès des administrations des journaux pour s'assurer des besoins des uns et de l'exécution des obligations imposées aux autres.

Le Parlement interallié en Italie

Enthousiaste réception de la délégation française à Udine

Udine, 21 Février.

La délégation du Parlement français est arrivée lundi à Udine, où elle a été l'objet d'une réception enthousiaste.

Les représentants français ont été les hôtes des officiers dans la salle même où Napoléon signa le traité de Campo-Formio.

Le maire en souhaitant la bienvenue à la délégation du Parlement interallié, s'est félicité de voir se renouveler l'union des deux peuples latins contre les barbares modernes.

Le sénateur Steeg répondit que l'idéal de la France et de l'Italie avait été toujours, non seulement de conquérir la liberté pour elles, mais encore de l'assurer aux autres nations.

A ce moment, un vieillard se leva et d'une voix tremblante d'émotion, il rappela qu'il avait combattu aux côtés des Français en 1859, et il dit l'implacable résolution de son pays de ne vouloir la paix que dans la victoire.

Les deux anciens frères d'armes de 1859, le comte de Prampero et le général Pédoya, qui se retrouvaient après tant d'années, l'un sénateur italien, et l'autre député français, se donnèrent martialement l'accolade au milieu d'acclamations sans fin.

Au dehors, l'enthousiasme de la foule faisait vibrer de ses clameurs la large place. Les parlementaires durent venir la saluer au balcon de marbre rose qui s'élève si hardi au-dessus de l'élégante loggia. M. Abel, vice-président de la Chambre, harangua en italien les manifestants, qui répondirent par leurs applaudissements enthousiastes.

Au quartier général italien

Quartier général italien, 20 Février.

Le général Cadorna, chef suprême de l'armée italienne, a distrait un instant à la multiplicité de ses labeurs pour recevoir les parlementaires français et italiens avant leur départ pour le front.

Le généralissime vit simplement. Il paraît, suivi du général Poro, sous-chef d'état-major, son ami. En français, il souhaite la bienvenue à ses visiteurs et s'entretient longuement avec chacun d'eux sur la question militaire. « Je ne suis pas un diplomate, je suis un soldat », aime-t-il à dire. C'est un meneur d'hommes. De sa conversation, on garde l'impression que l'Italie subordonne son action à l'action générale la plus utile pour les Alliés, la plus utile à la cause commune. Les victoires locales ne comptent pas. Seule la victoire importe. A l'heure voulue, l'armée italienne sera prête.

La délégation parlementaire française a eu l'honneur d'être reçue également par le roi Victor-Emmanuel, honneur du prix le plus rare, quand on sait la modestie du roi-soldat. L'entrevue se déroule dans la villa, où dès l'entrée en campagne, il s'est fixé pour mieux vivre au milieu de ses soldats.

Victor-Emmanuel possède à la perfection la langue française, qu'il parle avec une grande pureté. Le roi a eu l'attention de retenir à sa table les représentants de la France, ainsi que le bureau de la section italienne du Parlement interallié. Le dîner, très simple, a été animé par l'évocation des efforts communs des armées alliées, de leur foi en la récompense victorieuse de leurs sacrifices.

La réception s'est prolongée, cordiale, bien avant dans la soirée, et lorsque les hôtes du roi franchirent le seuil de la résidence royale le profil du souverain, sous l'uniforme gris, était soulignée par la clarté des étoiles.

Pour nos Prisonniers de Guerre en Bulgarie

Paris, 21 Février.

M. Briand vient d'informer M. Léon Pasqual que les questions concernant le sort de nos compatriotes internés en Bulgarie retiennent toute l'attention de son département ; que les réclamatins individuelles qui lui sont adressées, notamment au sujet des envois de lettres ou de colis, sont transmises par ses soins à M. le ministre des Pays-Bas à Sofia, qui procède aux enquêtes utiles avec la plus grande sollicitude. M. Melville van Camée fait d'ailleurs bénéficier nos nationaux de nombreuses distributions de secours et de vêtements, grâce aux fonds qui ont été mis à sa disposition par le gouvernement de la République.

D'autre part, le Comité de Lausanne, présidé par le colonel Lauthard, a été chargé de faire parvenir des envois de ravitaillement aux prisonniers nécessiteux signalés en Bulgarie.

Le Conflit germano-américain

Les sous-marins et la défense de la côte du Pacifique

Washington, 21 Février.

La Commission navale du Sénat a voté un amendement au projet de loi relatif aux constructions navales sur la côte du Pacifique. Le nouveau projet prévoit la construction de cinquante sous-marins, au lieu de dix-huit, comme l'avait voté la Chambre des représentants.

COMMUNICATIONS

Parti socialiste S. F. I. O. (5e section). — Ce soir, à 8 h. 30, assemblée générale, Bar Emile, boulevard Bouès, 1 : Nomination des délégués au Congrès.

Marché aux bestiaux de Marseille

Bœufs, amenés, 303, vendus, 268, gris, de 250 à 260 fr. ; vaches de pays, amenées et vendues, 89, laitières, de 250 à 255 fr. ; montagne de 240 à 245 fr. ; moutons de pays, amenés et vendus, 4.487, moutons, de 330 à 350 fr. ; brebis 340 fr., le tout aux 100 kilos, poids mort.

ETAT CIVIL DU 21 FÉVRIER 1917

NAISSANCES : 19. — DECES : 47

Bulletin Financier

Paris, 21 février. — Rien à dire du marché dont la tendance demeure soutenue. Les affaires sont toujours peu actives et rien ne permet d'envisager une reprise. Notre 3 % perpétuel abandonne une légère fraction. Par contre, nos autres rentes sont bien tenues. Valeurs industrielles russes en progrès. Cuprifères sans variations.

Tribune du Travail

On demande un homme de peine, rue de Turenne, 41.

On demande de bonnes ouvrières tailleuses, rue Beaumont 9, au 1er.

On demande une apprentie tailleuse dégrossie, présentée par ses parents, rue Plumier, 58, 4e.

On demande un homme de peine, chez Sasso, 7, rue des Treize-Escallers.

On demande une jeune laveuse de bouteilles, pharmacie Guizard, place Castellane, 19.

On demande une ouvrière monteuse en couronnes ; travail assuré, Grand-Chemin-d'Aix, 99.

On demande une demi-ouvrière et une apprentie corsetières, boulevard National, 2, magasin de corsets.

On demande une demi-ouvrière repasseuse, rue des Quatre-Pâtissiers, 4, magasin.

On demande un coupeur cordonnier pour monter les claques et préparer les formes ; bien payé, 81, rue Saint-Ferréol, Parody.

On demande monteurs en chaussures, P. Deumié, 3, rue Fortia.

On demande un demi-ouvrier serrurier, 25, rue Glandevès, avec bonnes références.

On demande scieurs et machinistes, usine Genin, place du Quatre-Septembre.

On demande femme de ménage, de 9 h. à midi, 16, boulevard d'Athènes, au 3e ; références. Se présenter le matin, après 9 heures.

On demande des ouvrières pour culottes kaki, boulevard Boisson, 49, 2e étage.

On demande une demi-ouvrière et une apprentie modistes, 40, Grand'rue de Saint-Just, au magasin.

On demande un jeune homme de 15 ans pour faire les courses présenté par ses parents. S'adresser au magasin, 38, rue de la Darse.

On demande des ouvriers et des demi-ouvriers électriciens, « Palais des Lumières », 48, rue Paradis, Marseille.

On demande de bonnes ouvrières brodeuses, chez M. Boulle, 4, place des Capucines.

On demande une apprentie repasseuse, une ouvrière pour les cols et une rouleuse, 82, boulevard de la Blancarde, 82.

On demande un bon coupeur pour chaussure civile et militaire bien rétribué. Garbéro, rue Louis-Astouin, 2.

On demande une apprentie tailleuse payée de suite, 8, rue Dragon, au 2e.

On demande une bonne ouvrière repasseuse et une laveuse, magasin de repassage, rue du Petit-Saint-Jean, 5.

On demande des ouvrières sachant faire les tresses en spartterie, 44, rue Thiars, au magasin.

On demande garçon de 13 ans pour les courses, 11, rue de l'Obélisque.

On demande deux jeunes gens de 13 à 15 ans pour travaux d'atelier, 8, rue Duguesclin.

AVIS DE MESSE (Aix)

Les familles Gianotti, Compasieu et Martin ont l'honneur de faire connaître à leurs parents, amis et connaissances que la messe anniversaire de **M. Jean GIANOTTI** sera dite le samedi 24 février courant, à 10 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste.

AVIS DE DECES (Hyères)

Mme veuve Charles Thouron et sa fille ; les familles Blanc, Gas, Amic, Aiguier Paul, David et Cayol ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Charles THOURON

leur époux, père, beau-frère, oncle et cousin, décédé le 20 février, à l'âge de 58 ans, muni des Sacrements de l'Eglise. Les obsèques auront lieu aujourd'hui 22 février, à 2 heures 30. On se réunira à la Tour-Jeanne, à 3 heures.

AVIS DE DECES

Les familles Di Scala, Fabron, Lipchitz, Rutingher et Cenatienpo ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de **Mme Madeleine DI SCALA**, née **FABRON**. Les obsèques auront lieu aujourd'hui, à 2 heures de l'après-midi, traverse de la Batterie-des-Lions, 35, villa La Brise (Maldormé).

M. et Mme Louis Chiesa, née Orsoni ; les familles Daolio, Rossi, Coulom, Sémériva, Gastriota, Brun, Bauzi ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **Mme veuve Marie-Thérèse ORSONI**, née **DAOLIO**, leur mère, belle-mère, belle-sœur, tante, cousine et alliée, décédée le 21 février, à l'âge de 92 ans, munie des Sacrements de l'Eglise. Les obsèques auront lieu aujourd'hui jeudi, à 2 heures, rue Vincent-Leblanc, 1. On ne reçoit ni fleurs ni couronnes.

La famille Edouard Somale, boucher à Saint-Antoine, a la douleur de faire part à ses parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'elle vient d'éprouver en la personne de **Mme Edouard SOM